



Le 24 mars 2022

Chers propriétaires forestiers,

La présente est pour vous aviser que dans l'avis de convocation pour l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des Producteurs forestiers qui va avoir lieu jeudi le 28 avril 2022 à 19h00 au Centre de foires de Sherbrooke, une erreur est survenue dans la diffusion de l'ordre du jour de l'assemblée du Plan conjoint qui est paru dans *L'arbre PLUS* de janvier à mai 2022, volume 35, numéro 1 à la page 2.

Voici l'ordre du jour que vous auriez dû lire :

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU PLAN CONJOINT  
DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU SUD DU QUÉBEC  
LE JEUDI 28 AVRIL 2022 À 19H00**

**ADDENDA À L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée par le président
2. Lecture de l'avis de convocation et adoption si en présence
3. Lecture des procédures d'assemblée
4. Lecture de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la 55<sup>e</sup> assemblée générale annuelle tenue le 26 août 2021
6. Présentation du rapport d'activités 2021
7. Présentation du rapport financier 2021
8. Nomination d'un vérificateur
9. Mise en marché du sciage résineux sapin-épinette et transport de tous les bois de sciage
10. Résolutions de l'assemblée générale
11. Divers
12. Levée de l'assemblée

Nous comptons sur votre présence à nos assemblées.


Nous vous rappelons que l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint se tiendra **jeudi le 28 avril 2022 à 19h00 au Centre de foires de Sherbrooke** situé au 1600, boul. du Plateau-Saint-Joseph.

**Vous avez jusqu'au 15 avril 2022 pour vous inscrire.**

N'oubliez pas que l'inscription au préalable est obligatoire pour assister aux assemblées générales annuelles du Syndicat et du Plan conjoint.

Pour vous inscrire, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<https://spbestrie.qc.ca/formations/assemblee-generale-annuelle-2022/>

  
Martin Larrivée, ing.f.,  
Directeur général